

ED LLSH n° 50

Maison du Doctorat
110 rue de la chimie
38400 Saint Martin d'Hères

Pièces à fournir
dans le cadre de la
REINSCRIPTION
L'ensemble des pièces devra être adressé à
la gestionnaire de l'ED par mail
en un unique fichier PDF

- **Le Rapport de Suivi de Thèse (RST)** à télécharger sur votre compte ADUM onglet "espace personnel", après avoir mis à jour votre profil ADUM. Il devra être signé par le ou la doctorant.e, la direction de thèse et de laboratoire. **Attention : transmettre le dossier SANS la signature de la directrice de l'ED.**
- **Les parties A et B du CSI, signées**
- **Un état d'avancement de vos travaux (1 page environ)**
Il devra notamment faire figurer **un calendrier provisoire** jusqu'à soutenance.
- **Un justificatif de ressources suffisantes pour l'année à venir** (copie contrat de travail, attestation de financement (bourse, etc), ou à défaut, une attestation sur l'honneur signée de vos soutiens financiers indiquant vous prendre en charge durant la thèse). – **Il faut pouvoir justifier au minimum de ressources mensuelles.** En cas d'attestation, bien préciser le montant mensuel ou annuel moyen de la prise en charge ainsi que la durée).